

**PROJET PROFESSIONNEL**

**Educatrice spécialisée indépendante à domicile**

*Handicap Mental*

Pays Basque - Sud Landes

Aline Bringeon

[**www.arbredevie-aline.fr**](http://www.arbredevie-aline.fr)

**06. 62.03.11.40**



TABLE DES MATIERES

[**I** **PARCOURS PROFESSIONNEL**](#_Toc417974139) Page 3

[**II** **HANDICAP MENTAL** ..Page](#_Toc417974140) 5

[***A. Constats-Axes de travail*** Page](#_Toc417974141) 5

***B. Objectifs***………………………………………………………………………...….Page 8

***C. Moyens d'actions***…………………………………………………………………..Page 8

***D.* *Bénéficiaires***……………………………………………………………………… Page 9

[**III PROJET EDUCATIF SPECIALISE** Page](#_Toc417974148) 10

[***A. Accompagnements éducatifs à domicile ou en atelier*** Page](#_Toc417974150) 10

[***B. Projet d'accompagnement personnalisé*** Page 10](#_Toc417974153)

[***C. Prises en charge*** Page 11](#_Toc417974154)

 [Handicap Mental et Vie quotidienne Page 12](#_Toc417974155)

 [Handicap Mental et Insertion professionnelle Page 15](#_Toc417974157)

 Handicap Mental et [Ateliers adaptés Page 16](#_Toc417974158)

***D. Evaluations du projet d'accompagnement personnalisé***…………………………..Page 18

***F. Tarifs des prestations***………………………………………………………………..Page 19

**IV** [**CONCLUSION GENERALE**](#_Toc417974159) Page 21

**PROJET PROFESSIONNEL**

 **I PARCOURS PROFESSIONNEL**

De formation en Marketing Communication et DESS de gestion, j’ai connu un parcours professionnel de 10 ans en accord avec mon profil de formation. Parallèlement, j’ai toujours était très investie dans le monde associatif ; bénévolat au resto du cœur, participation aux actions d'accompagnement à la scolarité mais aussi aide auprès de personnes en difficulté et dépendantes.

A la suite d’un voyage humanitaire au Sénégal, j’ai fait le constat qu’il était temps pour moi de changer d’orientation professionnelle. Je me suis donc dirigée vers un métier me permettant d’accompagner au mieux les personnes susceptibles de bénéficier d’actions éducatives.

Mon expérience professionnelle en tant qu’éducatrice spécialisée m’a permis de constater que malgré les nombreuses demandes, les places en établissements spécialisés restent limitées. Il m'est apparu nécessaire de pouvoir accompagner, à leur domicile, les personnes désireuses de maintenir leur autonomie et ne souhaitant pas intégrer une institution…. De même que celles qui sont en attente d’une structure ou qui vont sortir d’un établissement.

J'ai pu intervenir dans le secteur de la protection de l'enfance, et du handicap en travaillant en institution :

* Institut Médico Educatif.
* Maison d'Enfants à Caractère Social.
* Accueil de jour.
* Foyer De Vie.
* Maison d'Accueil Spécialisée.
* Institut d'Education Motrice.

Ces expériences professionnelles diverses m’ont amenée à proposer mes services en tant qu’éducatrice spécialisée à domicile.



**II HANDICAP MENTAL**

1. ***Constats-Axes de travail***
* **Enfants-Adolescents**

Quelques résultats d’enquêtes menées par l’Agence Régionale de Santé en 2012 dans huit départements en France.

* Certains jeunes présentant des troubles du comportement orientés en ITEP ou en IMPRO par les MDPH ne peuvent y être accueillis et sont donc déscolarisés. Le manque de place est la première raison évoquée pour expliquer la difficulté à trouver une réponse pertinente à la situation. Nous pouvons remarquer des délais importants entre notification et début de prise en charge dus aux amendements Creton et à l’éloignement géographique. Les orientations peuvent être également refusées par les familles: incompatibilité des projets proposés (rythmes, contenus, distances du domicile…). De ce fait ces jeunes vivent en permanence au domicile de leurs parents sans prise en charge, ce qui pénalise leur insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé ainsi que leur intégration sociale.
* On peut poser l’hypothèse que nombre de ces situations disparaissent du champ de vision institutionnel (Education nationale et MDPH) lorsque la déscolarisation intervient après 16 ans, que les parents ne renouvellent pas une demande d’orientation restée vaine, et qu’ils ne bénéficient d’aucune allocation en terme de compensation du handicap.
* Selon une enquête auprès de la région Nouvelle Aquitaine, 7% des jeunes sortant d’IME sont en recherche d’emploi. 8% sont à domicile, sans accompagnement ni orientation, sans activité connue. Deux tiers des jeunes qui sont en fin de prise en charge en IME retournent au sein de leur famille sans projet d’accompagnement.
* Cette prise en compte insuffisante des adolescents par un manque d’individualisation dû à la composante des groupes d’ateliers contribue à créer des situations de jeunes écartés par certains établissements. Il s’agit d’adolescents et préadolescents qui expriment parfois leur souffrance par des « passages à l’acte ».

**Ces jeunes nécessiteraient un accompagnement individuel centré sur leurs ressources et leurs besoins.**

* Des « temps d’errance » sont constatés entre le moment où les jeunes quittent les établissements médico-sociaux et celui où ils entrent en contact avec un « prescripteur » tel que la mission locale ou autres…, d’où le risque de perte de projet ou de rupture par rapport au parcours initié en IMPro. Dans la même logique, la demande de RQTH nécessaire pour parvenir à une insertion professionnelle, n’est pas toujours faite (ou faite avec beaucoup de retard).

**Il serait utile de proposer à ces adolescents un projet personnalisé autour de l’insertion professionnelle afin de maintenir les compétences acquises en structure.**

*En conclusion, beaucoup de jeunes ayant un parcours médico-social insatisfaisant pendant l’enfance se présenteront dans les années à venir à la porte des structures pour adultes, dans des situations de handicap aggravées par l’absence d’accompagnement pendant l’enfance.*

* **Adultes**

**Il me semble important de sensibiliser les entreprises aux réelles compétences des jeunes en situation de handicap, en leur proposant de les prendre en stage. Certaines sont peu informées sur les avantages pécuniaires et les aides auxquelles elles peuvent prétendre.**

En observant le contexte législatif depuis une trentaine d’années, nous pouvons remarquer que la problématique de l’accessibilité au monde du travail des personnes en situation de handicap pour des déficients intellectuels est toujours d’actualité. Par les lois du 11 février 2005 et du 10 juillet 2007 parait l’urgence de moderniser et rendre plus accessible le handicap au monde du travail. 2,51 millions de personnes bénéficiant d’une reconnaissance administrative de leur handicap (RQTH) sont bénéficiaires de l’obligation d’emploi des travailleurs handicapés (OETH). Parmi eux selon les chiffres clés du handicap 2014, Ministère des affaires sociales et de la santé :

81% occupent un emploi ordinaire,

8% travaillent au sein d’un établissement et service d’aide par le travail (ESAT),

7% occupent un emploi en entreprise privée avec une aide à l’emploi de travailleurs en situation de handicap,

2% occupent un emploi spécifique dans la Fonction publique,

2% travaillent en entreprise adaptée (EA),

* **Jeunes retraites d’Esat**

 Sur la région Nouvelle Aquitaine, les travailleurs en ESAT sont repartis, en ce qui concerne leur cadre de vie, en 3 groupes d’égale importance : les personnes vivant en foyer d’hébergement pour un tiers. Les personnes vivant dans leur famille. Les personnes vivant dans leur logement personnel. Les sorties d’Esat vers le domicile sans activité ni accompagnement sont relativement nombreuses (plus d’un travailleur sur 6) soit 17% de la population retraités d’Esat.

Dans le 64, nous constatons une préoccupation importante autour du vieillissement et notamment des réponses à apporter aux sortants d’ESAT et de Foyer d’hébergement.

Délais d’attente très variables en fonction de la pathologie. En effet, le départ à la retraite des travailleurs d’ESAT entraîne la perte du logement quand ils résidaient en foyer d’hébergement. Pour autant, l’entrée dans une autre catégorie d’établissement s’avère difficile. Ainsi, si la MDPH prononce une orientation en foyer occupationnel pour une personne d’environ 58 ans, celle-ci aura peu d’effectivité et une entrée en EHPAD n’est pas souhaitée car ces personnes sont encore jeunes ...

**Il me parait nécessaire de poursuivre le travail en vue de l’autonomie hors du milieu protégé ; démarches administratives, insertion sociale, organisation du quotidien…**

 ***B. Objectifs***

* Répondre à la demande des familles en organisant des prises en charges éducatives à domicile auprès des personnes en situation de handicap dans l’attente ou non d’une place en institution.
* Maintien et développement des acquis pour les jeunes retraités d’Esat.
* Renforcer la prospection en termes d’emploi, en milieu ordinaire en améliorant la connaissance des entreprises autour d’une sensibilisation au handicap.
* Accroitre la compétitivité des personnes en situation de handicap sur le marché du travail.

***C. Moyens d’actions***

* Mise en place d’une réponse rapide par une prise en charge éducative à domicile pouvant éviter l’aggravation des troubles.
* Maintien en milieu ordinaire grâce à des accompagnements éducatifs adaptés à domicile ou en atelier collectif.
* Déplacement à domicile dans une zone d’intervention large et plages horaires étendues : Pays Basque (25 km autour de Bayonne).
* Mise en place d’ateliers adaptés éducatifs tels que :
	+ Autonomie de déplacement dans la cité
	+ Découverte de son environnement
	+ Repérage sur un plan et une carte
	+ Prendre soin de soi
	+ Atelier artistique (peinture, collage, dessin…)
	+ Insertion sociale et vie citoyenne
	+ Conseil en insertion professionnelle
	+ Manipulation de monnaie
* Passerelle par un accompagnement vers l’insertion professionnelle, dès que les jeunes quittent les établissements médico-sociaux. Elaboration d’un projet pour une orientation professionnelle vers un milieu ordinaire ou protégé.
* Accompagnement physique des travailleurs handicapés auprès des recruteurs.
* Création de lien entre les professionnels libéraux qui accompagnent des personnes en situation de handicap, travaille en transversalité avec les institutions de soins et établissements médico-sociaux, associations, familles, ….

 ***D. Bénéficiaires***

* Enfants souffrant de déficience intellectuelle, troubles du comportement, troubles cognitifs, troubles du spectre autistique…
* Familles présentant des difficultés d’ordre relationnel avec leur enfant ou adolescent en situation de handicap.
* Jeunes en situation de handicap sortant de structure ou maintenus à domicile et en recherche de projet professionnel en milieu ordinaire ou protégé.
* Adultes.
* Jeunes retraités d’Esat présentant un besoin d’accompagnement pour le passage de la vie quotidienne en milieu protégé en tant que travailleur à celle de retraité en milieu ordinaire.

**III PROJET EDUCATIF SPECIALISE**

Je souhaite à travers la création de « **l’arbre de vie** » proposer aux personnes fragilisées et dépendantes (enfants, adolescents, adultes,) qui ne bénéficient pas de prise en charge, **un accompagnement  éducatif personnalisé à domicile ou en atelier collectif**.

J’interviens pour un public en attente de structure ou souhaitant rester à domicile. Il peut-être consécutif à la fin d'une prise en charge due à la sortie d’un établissement médico-social sans qu’un passage de relais n’ait été organisé, soit parce que la limite d’âge a été atteinte, en raison d’une exclusion, soit par choix de l'usager ou de la famille.

Je peux travailler en partenariat avec le réseau du secteur social du BAB que je connais bien …Je mets donc mes compétences et celles d’un réseau de professionnels pour tendre à répondre à un besoin identifié de la personne accompagnée.

* + 1. ***Accompagnements éducatifs à domicile ou en atelier***

Tout accompagnement à domicile ou à l’extérieur est unique et nécessite une attention particulière aux attentes de la personne accompagnée.

Je propose dans un premier temps de rencontrer la personne et sa famille pour que l’on puisse déterminer ensemble leurs besoins en restant à l'écoute de leurs difficultés et de leurs envies mais aussi de leurs ressources. Puis nous élaborerons ensemble un projet d’accompagnement, des actions et des outils basés sur un projet personnalisé.

 ***B.******Projet d'accompagnement personnalisé***

* **Etape 1** : rencontre avec la personne suivie et sa famille. Cette étape  permet de réunir les informations nécessaires à l'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé en fonction des besoins précis mais également de définir les modalités et le coût de la prestation.

**Etape 2** : Une phase d’observation de la personne suivie permet d'élaborer le projet d'accompagnement personnalisé prenant en compte les paramètres utiles à la bonne conduite de l'intervention tels que : les ressources, les difficultés, les besoins perçus de la personne suivie ainsi que les objectifs éducatifs à mettre en place (les types de séances, les nombres d'heures par mois, les compétences travaillées et les moyens mis en œuvre,...). Un exemplaire du projet est remis à la personne.

Ma mission en tant que professionnelle consiste à créer un cadre facilitant une expression plurielle des attentes : celles de la personne, celles des proches, celles du représentant légal, aider la personne à exprimer ses attentes et construire avec elle un accompagnement personnalisé.

La co-construction du projet personnalisé est issue d’un dialogue régulier

La situation de la personne suivie est en constante évolution, que ce soit en raison des modifications de son quotidien, de ses attentes, de son potentiel, de sa maturité, de son état de santé… La pertinence du projet personnalisé sera réinterrogée régulièrement en partenariat avec la famille et la personne suivie, en s’appuyant sur des indicateurs de résultats afin de vérifier la pertinence des objectifs de travail ou de procéder à des réajustements si nécessaire. Les observations du projet personnalisé sont issues d’évaluations des moyens mis en place, réalisées à court, moyen et long terme…

***C. Prises en charge***

* Apprentissage des actes de la vie quotidienne pour une meilleure autonomie : hygiène corporelle, aide à la confection des repas, repérages spatiaux-temporels et déplacements.
* Suivi scolaire et activité d'éveil.
* Elaboration d’un projet socio-professionnel en milieu ordinaire ou protégé.
* Activités de stimulation cognitive, sensorielle, motrice et socialisation.
* Activités manuelles, artistiques, bien-être, sports aquatiques adaptés, sorties à l'extérieur.

J’interviens **à domicile** avec des horaires flexibles adaptés au rythme de vie de la personne ou bien je réalise les prises en charge sur **mon lieu de travail** en individuel ou en petits groupes. Ce lieu offre un environnement adapté (accessibilité handicap) et sécurisé ; il représente un endroit neutre et d'apaisement qui est propice à un accompagnement de qualité. Sa situation géographique  au cœur de la cité  favorise des ateliers axés  vers l’extérieur tels que l'autonomie de déplacement,  la découverte de son environnement, l'inclusion sociale et citoyenne.

* ***Handicap Mental et Vie quotidienne***

**Enfants-adolescents**

* **APPRENTISSAGE DES GESTES DE LA VIE QUOTIDIENNE**

Accompagnement et stimulation sur les actes de la vie quotidienne (prendre soin de soi, autonomie dans la toilette et dans l’hygiène, sécurité, alimentation, gestion de l’argent, autonomie dans les déplacements…) par des activités, des jeux ou des ateliers collectifs ou individuels.

* **HANDI-SITTING : DU BABY-SITTING SUR MESURE**

Confier son enfant est une démarche très difficile. Ça l’est d’autant plus lorsque l’enfant est porteur d’un handicap. Je propose de garder des enfants sur des temps qui conviennent. Les fratries sont bien sûr acceptées.

* **ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE-AIDE AUX DEVOIRS**

Accompagnement personnalisé et individuel afin de compléter l’enseignement reçu et d'éviter un décrochage scolaire. Cet accompagnement est adapté au niveau et aux capacités de chaque enfant et adolescent. Il est proposé également pour des élèves ayant une orientation ou une réorientation par la CDAPH vers une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) de la Maternelle au Lycée.

* **ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE TED-AUTISME**

Les personnes atteintes d'un TED ou d’autisme sont très différentes les unes des autres, suivant le degré d’atteinte. Afin de garantir une prise en charge de qualité, il est indispensable que la personne soit évaluée pour mesurer les compétences acquises et en cours d’acquisition. Il s’agit d’identifier les forces et les besoins de l’usager afin de cibler le travail et les tâches et ainsi éviter les situations d’échec.

L’accompagnement met l’accent sur le développement de la communication, les compétences sociales, la maîtrise de soi, les compétences socio professionnelles, les compétences de loisirs, l’indépendance dans la vie quotidienne, l’hygiène de vie et l’activité physique en milieu aquatique, activités sensorielles et de bien-être. Le projet met l’accent sur le maintien et le développement des compétences acquises et leur généralisation à des environnements plus complexes.

L’utilisation d’un emploi du temps ou des pictogrammes favorisent l’apprentissage. Les activités vont être découpées en plusieurs parties pour   une meilleure compréhension des consignes. La communication avec la personne suivie est également adaptée à sa capacité de compréhension du langage. Certaines activités seront mises en place de manière ritualisée rendant l’horaire hebdomadaire prévisible.

**Adultes-Jeunes retraités d’ESAT**

* **APPRENTISSAGE DES GESTES DE LA VIE QUOTIDIENNE**

Accompagnement et stimulation sur les actes de la vie quotidienne par des activités  ou des ateliers, (prendre soin de soi, hygiène, sécurité, alimentation, gestion de l’argent, aide à la confection des repas, autonomie dans les déplacements…).

* **MAINTIEN DES ACQUIS**

La non-stimulation peut entraîner la perte de certains acquis. Les retraités du milieu protégé nécessitent un accompagnement entre le moment de leur sortie et celui de leur insertion dans la vie ordinaire. Un rôle de passerelle est nécessaire  entre un quotidien en semi autonomie et celui d'une pleine autonomie. C'est au travers d’outils éducatifs que cet accompagnement vise à maintenir les acquis de la personne et ainsi l’encourager vers une évolution favorisant son autonomie et son insertion.

* **ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF**

Aide aux démarches administratives, rédaction d’un courrier, formalités, gestion administrative, contact téléphonique avec les centres administratifs, classement des documents…

* **STIMULATION ET/OU MAINTIEN DE L’AUTONOMIE**

Préserver et restaurer l’autonomie par la valorisation et par le biais d’activités socio-éducatives : sorties, ateliers collectifs, aide à l’insertion sociale….

* **STIMULATION DES FACULTES COGNITIVES FACE A UN DEFICIT COGNITIF LEGER**

La stimulation cognitive est mise en place dans le but d'améliorer les capacités cognitives : stimulation de la mémoire visuelle et auditive, facultés de concentration, mémoire visuo- spatiale ou orientation dans l'espace à partir d'exercices techniques.

* **ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE**

Développer la socialisation dans son quotidien et ainsi assimiler les éléments permettant d’occuper une place dans les échanges sociaux : Sensibilisation et ouverture sur l’espace public : lieux d’exposition, médiathèque, inscription dans les clubs, sports adaptés…

* **CONFIANCE EN SOI ET ESTIME DE SOI**

Mise en place d’ateliers "prendre soin de soi, respect de soi" et "image de soi et esthétique", ayant pour objectif d’améliorer l’estime de soi et de développer la confiance en soi. Mais aussi des activités autour de la recherche de solutions face aux obstacles et au mieux vivre avec son handicap, tel que l’atelier «   autonomie de déplacement dans la cité ».

* **TROUBLE ENVAHISSANT DU DEVELOPPEMENT-AUTISME**

L’accompagnement met l’accent sur le développement de la communication, les compétences sociales, les compétences socio professionnelles, les compétences de loisirs, l’indépendance dans la vie quotidienne (prendre soin de soi). Je propose des activités physiques en piscine qui favorise la prise de conscience du corps et la sensation de flottement peut relaxer et apaiser. Je développe des activités sensorielles telles que des ateliers autour de la musique. Je favorise les sorties socialisantes telles que des balades au bord de la mer, boire un verre à l’extérieur, faire des courses, prendre les transports en commun… afin de développer les interactions sociales et le repli sur soi.

Les activités vont être découpées en plusieurs partis pour une meilleure compréhension des consignes et organisées sur des temps courts pour faciliter la concentration. La communication avec la personne suivie est également adaptée à sa capacité de compréhension du langage.

* ***Handicap Mental et Insertion professionnelle***

**Accompagnement vers l’insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé**

Cet accompagnement vers l’insertion professionnelle est réalisé pour faciliter l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap qui sont à domicile et inciter les entreprises à recruter, intégrer, maintenir en emploi des personnes en situation de handicap.

**Prise en charge :**

Conseille et propose des actions d'accompagnement professionnelles individuelles ou en petits groupes afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ayant une orientation de la MDPH vers un milieu ordinaire (entreprises) ou protégé (ESAT... ).

* **Apprentissage des Techniques de recherche d’Emploi (TRE)**: mise en place d’une méthodologie dans la recherche de stages, de formations, d’emplois, création d’un curriculum vitae, rédaction d’une lettre de motivation, simulation et conduite d’entretien professionnel, relances téléphoniques, aide à la prospection auprès des employeurs….
* **Mise à disposition d'un réseau de professionnels** (entreprises, collectivités, associations).
* **Participation à des ateliers éducatifs en petits groupes**dans notre local, lieu neutre, favorisant l'échange et l’efficacité du travail en groupe.

Le temps des séances varie selon la capacité de concentration et la fatigabilité des participants. Elles sont réalisées en individuel ou sous forme d’atelier collectif.

* ***Handicap Mental et Ateliers adaptés***

Les ateliers adaptés s’adressent à des personnes en situation de handicap (enfants, adolescents, adultes). Ces activités sont proposées à un public issu de structure ou bien venant de leur domicile. Ils sont menés soit par des éducateurs spécialisés ou par des intervenants extérieurs. Ces ateliers sont individualisés selon les axes de travail du projet d'accompagnement des participants. Un compte rendu d'informations est remonté aux personnes référentes, familles...

**Objectifs :**

* Favoriser le lien, l'échange.
* Rencontrer de nouvelles personnes qui deviendront peut-être des amis, éviter un isolement en agrandissant son réseau social.
* Développer son aspect créatif, l'estime de soi, la détente et le bien-être.
* Favoriser la confiance en soi autour de la création d'une œuvre artistique, en ayant  le corps relaxé grâce à une posture de yoga basée sur l'ancrage, ou en donnant la réplique dans une pièce de théâtre.

 Les ateliers adaptés sont sous forme de séances d'une heure trente (1h30), en petits groupes de 5 personnes afin d'éviter les situations anxiogènes et favoriser l'interaction. La constitution des groupes est organisée selon le choix de chacun des participants à suivre certains ateliers, leur pathologie et la complémentarité de chacune d’entre elles afin de favoriser un sentiment de sécurité.

**LES ATELIERS ADAPTES**

***ATELIERS CREATIFS* :**

* + Peinture
	+ Collage
	+ Coloriage mandala
	+ Théatre

***ATELIERS SOCIO-EDUCATIFS*** :

* + Autonomie de déplacement dans la cité
	+ Découverte de son environnement
	+ Repérage sur un plan et une carte
	+ Insertion sociale et vie citoyenne, conseil en insertion professionnelle …
	+ Manipulation de monnaie, sensibilisation au coût de la vie …

***ATELIERS BIEN-ETRE*** :

-Yoga

-Expression corporelle

***D. Evaluation du projet d’accompagnement personnalisé***

L’évaluation du projet d’accompagnement personnalisé vise à analyser sa pertinence, sa progression et son efficacité, en fonction des objectifs qui ont été mis en place au début de ce projet. Pour ce faire, à chaque fin de prise en charge, j’évalue avec la personne accompagnée la séance réalisée selon les indicateurs de résultat élaborés à partir des objectifs définis. Puis je réalise de manière mensuelle une évaluation globale. Les indicateurs d’évaluation des objectifs généraux sont par exemple : l’efficacité, l’appétence, la durabilité de la personne accompagnée sur des thématiques choisies : autonomie dans une tâche du quotidien à réaliser …

Une analyse de la pertinence des méthodes choisies pour cet accompagnement sera réalisée d’une manière collégiale dans le but de les réajuster si nécessaire.

Concernant les ateliers adaptés, une évaluation du travail en groupe est réalisée sur le principe de la dynamique de groupe (à partir des indicateurs tels que la capacité à rentrer en lien avec les autres, l’entraide, la capacité à demander de l’aide en cas de difficulté, le positionnement dans un groupe)….

Ces évaluations sont transmises aux proches et à la famille si la personne accompagnée le souhaite, ainsi qu’à l’équipe de la structure si toutefois la personne bénéficie un accompagnement en institution. L’objectif est de travailler en transversalité avec les partenaires (transparence sur l’information et feed back).

***E. Tarifs des prestations***

* **Accompagnement individuel à domicile 1H30**

25 euros en CESU (chèque emploi service universel)

28 euros en indépendant

Déplacement  facturé à partir de 10 KM : 0, 80 centimes/km

 Le tarif proposé comprend le temps de préparation nécessaire à chaque prise en charge (variable de deux heures à huit heures par mois). Cette préparation comprend l'élaboration des fiches d'évaluation, des supports visuels, des fiches d'exercices, des bilans et rapports éducatifs.

* **Séance d'atelier collectif adapté aux personnes en situation de handicap  1H30**

25 euros/séance pour les structures

20 euros / séance pour les particuliers

* **Aides financières**

**La PCH : prestation de compensation du handicap**

C’est une aide personnalisée qui permet de financer une aide humaine pour les personnes en situation de handicap.
Une demande via un dossier est à remettre à la MDPH pour la validation et l’évaluation de la somme attribuée.

##### L'AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est destinée à soutenir les personnes qui assurent la charge d'un enfant en situation de handicap. L'AEEH n'est pas soumise à condition de ressources. Si le handicap nécessite des dépenses coûteuses ou le recours à une tierce personne, un complément d'allocation peut être accordé. Une demande via un dossier est également à remettre à la MDPH pour la validation et l’évaluation.

* **Modes de paiement**

Deux types de règlements :

 **CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)**

Dans le cadre des activités d'aide à domicile, le règlement peut se faire en chèque emploi service universel (CESU) : ce mode de paiement peut s'avérer intéressant selon votre situation financière. Dans ce cas, vous devenez particulier employeur et à ce titre vous devrez vous acquitter  du montant des charges à l'URSSAF.

Passer par le dispositif CESU vous offrira plusieurs avantages :

1. Si vous percevez l'**AEEH ou la PCH**, vous serez automatiquement **exonéré** des cotisations        patronales de Sécurité Sociale, vieillesse et allocations familiales. Vous bénéficierez d'**avantages fiscaux**.
2. Dans le cas où vous êtes imposable, vous recevrez une attestation fiscale comprenant ce que vous avez versé (salaire + cotisations) à porter sur votre prochaine déclaration d'impôts, et  vous bénéficierez ainsi d'un **abattement de 50%** de ce qui a été versé.
Si vous êtes non imposable, vous bénéficierez d'un **crédit d'impôts**, payé par chèque.
3. Les démarches sont simplifiées par le CESU.
Vous n'aurez pas de fiche de paye à faire, c'est le Cesu qui s'en charge. Il faut établir une demande d'adhésion sur le site **CESU** : [http://www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr/cesweb/home.jsp)
Vous aurez une déclaration mensuelle à réaliser en ligne. Vous pourrez régler vos prestations avec votre propre chéquier.
Vous pouvez également adhérer en passant par votre banque où vous recevrez des chéquiers

**CESU** et des volets sociaux: [http://www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr/cesweb/ces2.jsp)

**AUTO ENTREPRENEUR**

Inscrit au Répertoire des Entreprises et des Etablissements en qualité d'éducateur spécialisé en libéral, je peux également recevoir directement vos règlements en espèces ou par chèque sur factures établies mensuellement.

**N° Siren : 515286664 -Code APE : 8899B Action sociale sans hébergement**

 **IV CONCLUSION GENERALE**

Ce projet éducatif d’accompagnement à domicile ou en atelier collectif répond à un réel besoin d’un public en situation de handicap mental sur le territoire Pays Basque-Sud Landes. Il concerne les enfants, adolescents, adultes souffrant de déficience mentale, trouble du comportement, trouble envahissant du développement, trouble du spectre autistique et troubles cognitifs ou des familles présentant des difficultés d’ordre relationnel avec leur enfant ou adolescent en situation de handicap.

A travers ce projet éducatif, je propose des prises en charge axées sur les gestes de la vie quotidienne et le maintien ou le développement des compétences de chacun. Mais aussi un accompagnement personnalisé pour faciliter l’insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé. Pour lutter contre l’isolement et le manque de socialisation, je propose également, des ateliers éducatifs en collectif dans notre local situé au cœur de la cité et favorise ainsi une insertion dans la vie du quartier.

Ma démarche est d’accompagner la personne dans sa réalité de vie et dans son environnement et de favoriser le bien-être, l’autonomie, les apprentissages, et l’intégration. Pour y parvenir je veille, dans ma pratique au quotidien, à être disponible par une écoute active et bienveillante. Une démarche auprès des acteurs de la vie sociale fait partie intégrante de mes missions pour améliorer la qualité des accompagnements et proposer des solutions rapides en matière de socialisation, d’emploi mais aussi un partenariat auprès des organismes publics.